GARÉOULT
Le Mag

N°8/ NOVEMBRE 2023

Mes actus - Ma ville - Mon quotidien

Chères Garéoultaises, Chers Garéoultais,

Autrefois gérées par le Plan d'Occupation des Sols, les règles d'urbanisme et prévisions d'aménagement du territoire ont été soumises au fil des années, à de nombreuses modifications pour évoluer en 2017 vers le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Outil indispensable d'anticipation des besoins futurs en matière d'habitat, de commerces et d'équipements publics, ce document ne peut pourtant pas être figé dans le temps tant les évolutions législatives en la matière sont nombreuses. De plus, il n'est plus possible de raisonner à l'échelle de la commune seule et les mutations qui s'opèrent sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte doivent également être prises en compte. Voilà pourquoi, certaines zones identifiées dans le précédent Plan Local d'Urbanisme de la commune ont évolué et évolueront encore.
Aussi, comme annoncé en séance du Conseil Municipal le 9 octobre 2023, le Plan Local d'Urbanisme de Garéoult a été mis en révision lors du Conseil Municipal du 14 novembre.

Si de nombreux paramètres entrent en jeu dans la définition du PLU, la capacité d'aménagement et d'investissement en matière d'habitat, doit désormais tenir compte du quota de 25% de logements sociaux imposé par la loi. Les projets immobiliers qui s'achèvent boulevard Gueit vont en ce sens. Les nouvelles résidences La Treille et Leï Vendumiaire vont ainsi permettre à de nombreuses familles garéoultaises de bénéficier d'un logement neuf à loyer modéré. En parallèle, le programme situé à l'entrée de ville renforce la dynamique économique du centre-ville avec l'installation de nouveaux commerces.

Si la Ville se transforme, ce n'est pas au détriment du cadre de vie qui reste, vous le savez, notre priorité. Des équipements en nombre suffisant pour permettre à chacun de bénéficier de services nécessaires à son quotidien, des espaces préservés, une offre associative, culturelle et événementielle variée, voilà pourquoi de nombreux ménages choisissent de s'installer à Garéoult et beaucoup d'autres d'y rester.

En cette fin d'année qui s'annonce festive, j'aurai plaisir à vous retrouver lors des manifestations qui rythmeront les mois de novembre et décembre et à vous accueillir dans une Maison de Garéoult rénovée pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dans l'attente, je vous souhaite, à toutes et à tous, de profiter pleinement de ces rendez-vous que nous avons voulu accessibles à tous et conviviaux.

Bien à vous.

Votre Maire,

Gérard FABRE
1er Vice-Président de l'Agglomération Provence Verte

OCTOBRE ROSE

Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Garéoult, la 3ème édition d'Octobre Rose a cette fois encore mobilisé un large public sensible à la lutte contre le cancer du sein.

Débat Ciné «Le souffle du dragon» avec l'ensemble des partenaires, stand d'information et de sensibilisation sur le Marché hebdomadaire, vente des mamies tricoteuses de familles rurales au profit de la Ligue contre le cancer, les actions menées ont favorisé l'échange, l'écoute et le partage autour de cette cause.

Cette fois encore, c'est lors de la Marche&Course Rose que la mobilisation a été la plus forte. Familles, amis, enfants, adultes, bénévoles, membres des associations, élus, personnel municipal... près de 300 personnes dont 210 coureurs et marcheurs âgés de 1 à 81 ans ont contribué à ce beau rassemblement qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Grâce à la générosité de l'ensemble des participants, 1 500 € de dons ont été récoltés par la Ligue. **MERCI À TOUS !**

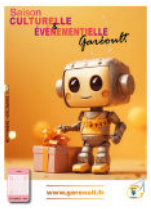

Retrouvez toutes les manifestations à venir sur :
www.gareoult.fr rubrique vos loisirs/agenda

Journal d'informations municipales de la Ville de Garéoult / Novembre 2023
Directeur de Publication : Gérard FABRE / 3 000 exemplaires / Conception et réalisation : service communication
Crédits photos : service communication/ stock.adobe.com
Imprimé sur papier recyclé par nos soins / n° ISSN : 1634-6971

Emmanuelle BOTHEREAU
Maire Adjointe

Johanna MAS
Conseillère Municipale

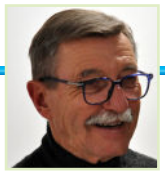

Alain CUSIMANO
Conseiller Municipal

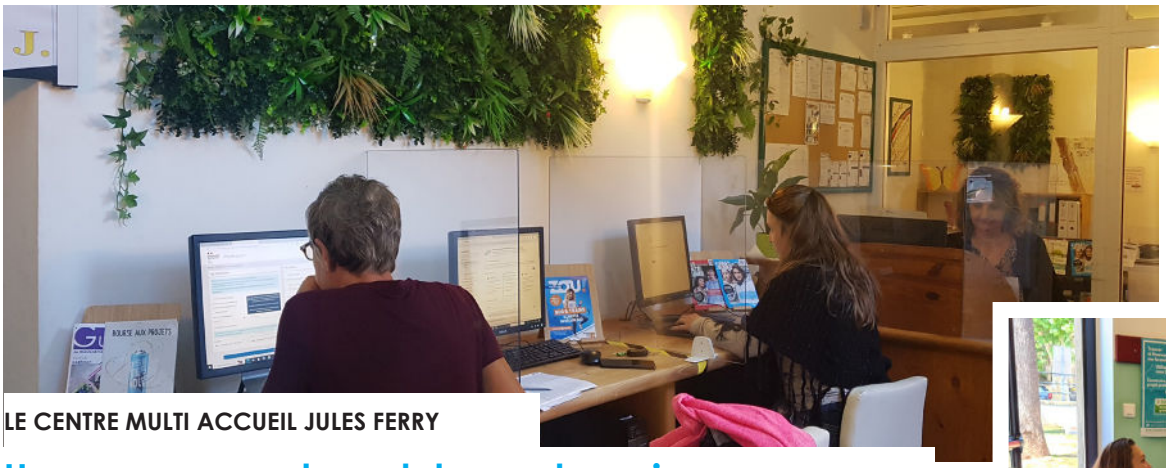

LE CENTRE MULTI ACCUEIL JULES FERRY

Un espace pour les adolescents mais pas que...

Si de nombreux jeunes profitent de la structure pour se réunir et prendre part aux animations et sorties proposées par le service Enfance Jeunesse Education de la ville, la vocation du Centre Multi Accueil Jules Ferry va bien au-delà de l'accueil des 11/17 ans.

On y trouve notamment un Bureau Information Jeunesse BIJ ouvert aux 16/25 ans qui regorge d'informations utiles sur les formations, la recherche d'emploi, les études à l'étranger, les démarches auprès des administrations... et on y reçoit aide et conseils lors des permanences proposées par de nombreux organismes (Mission locale, Pôle Emploi, Cedis, Initiatives Var, Ministère de la Défense...).

Mais le Centre Multi Accueil qui bénéficie depuis peu du label «P@rents parlons Numérique» est également un lieu de rencontres et d'échanges pour les parents dont les enfants sont scolarisés à Garéoult. Proposés chaque mois sous la forme d'un Café des Parents, de nombreux thèmes y sont abordés afin que chacun puisse évoquer son quotidien de parents et trouver une écoute bienveillante. Parallèlement, l'équipe du service Enfance Jeunesse Education est également très présente à l'école élémentaire et au Collège et mène régulièrement des actions de prévention et de sensibilisation auprès des élèves.

Enfin, les plus petits y ont également une place privilégiée avec la présence de la Crèche Intercommunale «Les Pitchounets» et la venue chaque mois du Lieu d'Accueil Enfants Parents «de la chenille aux papillons» de la Passerelle du Val d'Issole.

Renseignements : Service Enfance Jeunesse Education : Tél. 04 94 80 94 90 / mail : service-jeunesse@gareoult.fr.

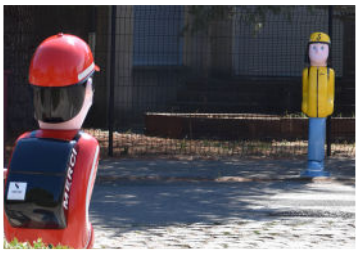

SCOLAIRES

Une rentrée sous le signe de la nouveauté

Nouvellement nommé inspecteur de l'éducation nationale pour la circonscription de Garéoult, Christophe PHILBERT a profité de la rentrée scolaire pour découvrir les écoles garéoultaises dont les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière (319 élémentaires et 152 maternelles). Guidé dans sa visite par Gérard FABRE, Maire, cet ancien enseignant a pu apprécier la qualité des locaux climatisés, mis à la disposition des professeurs et des élèves. Cette visite fut également l'occasion d'échanger avec Benoît CARREAU, Directeur de l'école Elémentaire et Gwenaëlle VIVIER, nouvelle directrice de l'école maternelle, école qu'elle connait bien puisqu'elle y enseigne depuis 15 ans.

Autre nouveauté, la présence d'Arthur et Zoé, figurines aux couleurs vives qui veillent désormais sur la sécurité des enfants en incitant les automobilistes à ralentir à l'approche du passage piétons.

Gilles TREMOLIERE
Maire Adjoint

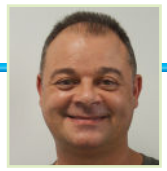

Tony REAULT
Conseiller Municipal

TAXE FONCIÈRE

Pourquoi une hausse en 2023?

Alors que le conseil municipal a voté une stabilité du taux de la taxe communale pour 2023, les foyers ont tout de même constaté une augmentation de leur facture. En cause, la décision de l'Etat d'indexer sur l'inflation la valeur locative (ou base) des propriétés bâties. Cette décision a eu pour conséquence directe une augmentation nationale de 7,1 % des bases de taxes foncières. A cette augmentation principale est venue s'ajouter une évolution minime du taux de prélèvement intercommunal (+ 0,06 %). Les autres taux de prélèvement étant stables ou en baisse.

Exemple pour un foyer garéoultais habitant dans le Centre-Ville de Garéoult dont la taxe foncière a augmenté de 59 € en 2023

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2022	39,91 %	0,312 %	1,70 %	0,186 %	14,75 %	%	
	Taux 2023	39,91 %	0,297 %	1,76 %	0,182 %	13,75 %	%	
Propriétés bâties	Adresse	5217 LE VILLAGE						
	Base	2115	2115	2115	2115	2115		
	Cotisation	844	6	37	4	291		1182
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2022	788	6	34	4	291		
	Cotisation 2023	844	6	37	4	291		1182
	Variation	+7,11 %	0 %	+8,82 %	0 %	0 %	%	

Cotisation +56€

Cotisation +3€

Taux voté par le Conseil Municipal inchangé en 2022 et 2023

Base 2022 : 1975
Base 2023 : 2115
soit + 140
(1975x7,11% = 140,42)

Montant de la hausse :
140,42 x 39,91% + 140,42 x 1,76% = 58,51€
soit une hausse de 59 € compte tenu des arrondis

BON À SAVOIR

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous avez des questions concernant vos droits, votre imposition ?

L'espace France Services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : CAF, CNAM, CNAV, MSA, AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, Caisse de retraites, impôts, services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Espace France Services de Garéoult (Accès par la rue de la Russie)
Les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
franceservices@gareoult.fr / Tél :04 94 04 87 17

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

FINANCES PUBLIQUES · L'Assurance Maladie · Allocations familiales · L'Assurance Retraite · Agence nationale des titres sécurisés · pôle emploi · LA POSTE · msa santé famille retraite services · point-justice

Michel LEBERER
Maire Adjoint

Patrick BONNET
Conseiller Municipal

Pascal FERRARI
Conseiller Municipal

PLAN VÉLO

Une piste cyclable aux abords du collège

En 2022, vous aviez été 66 % à répondre à l'enquête à la population que vous souhaitiez développer vos déplacements cyclistes notamment vers les lieux d'activité scolaire ou sportive, en toute sécurité. Pour répondre à vos attentes, avec le concours du syndicat intercommunal des chemins, un 1er maillon du schéma directeur cyclable de la commune vient d'être aménagé Avenue du Docteur Francis Bosio. Il dessert l'école élémentaire et le collège ainsi que le plateau sportif de la commune. D'autres réalisations viendront progressivement compléter ce dispositif pour permettre une circulation cycliste sécurisée.
Attention toutefois, ce nouvel aménagement entraîne un changement de priorité à proximité du parking du Collège.

TRAVAUX EN CENTRE-VILLE

Le quartier du Mourillon fait place nette

Après une première réunion de concertation proposée en mairie aux riverains de la zone et la présentation des plans lors d'un petit déjeuner organisé sur place, le chantier du boulevard du Mourillon a commencé en octobre dernier.
Ces travaux d'ampleur, prévu depuis 3 ans, visent notamment à améliorer le réseau d'eau potable et d'assainissement, à créer un nouveau réseau pluvial et à enfouir les réseaux secs (électricité et télécoms).
Ils vont également permettre de sécuriser le cheminement des piétons et des vélos avec la création de trottoirs sur l'ensemble du boulevard et d'une piste cyclable.

Côté place, c'est un gain de stationnement qui sera apporté avec la matérialisation des places de parking, ainsi qu'un aménagement de l'éclairage public, la mise en place d'une borne électrique de recharge et la création d'écluses pour limiter la vitesse.
D'une durée approximative de 6 mois, les travaux entraîneront des perturbations de circulation et de stationnement qui s'adapteront à l'avancée du chantier. Dans l'attente, il est fortement conseillé d'éviter ce secteur et de privilégier le stationnement sur les parkings du Centre-Ville pour se rendre dans les commerces, au Parc du Vivier ou à la Maison des Associations.

Lionel MAZZOCCHI
1er Adjoint

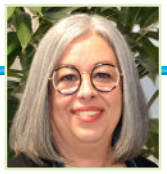

Marie-Pierre EMERIC
Conseillère Municipale

Sébastien TRUC
Conseiller Municipal

DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024

Recensement de la Population

Le recensement général de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tous les habitants. Il est très important pour permettre d'anticiper les projets et actions à mettre en œuvre à moyen et long terme.

La prochaine campagne de recensement de la population de Garéoult aura lieu **du 18 janvier au 17 février 2024.** La collecte des données sera effectuée par des agents de la Poste et trois agents recenseurs recrutés à cette occasion

Nous vous remercions de faire un bon accueil à ces agents. Ils seront munis d'une carte justifiant de leur identité. Les réponses pourront également se faire sur via le site **www.le-recensement-et-moi.fr**

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Sandra BODART
Conseillère Municipale

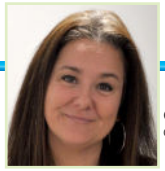

Christelle BOUILLER
Conseillère Municipale

CHATEAUVALLON SCÈNE NATIONALE EN ITINÉRANCE

Un projet artistique et culturel pour et avec les habitants

En résidence à l'Hôtel de Ville du 16 au 29 octobre, Stéphanie SLIMANI, artiste pluri disciplinaire est allée à la rencontre des habitants, enfants et associations de Garéoult dans le cadre du projet participatif de création artistique mis en place par Châteauvallon Scène Nationale en partenariat avec la ville de Garéoult.

De ces échanges ont surgi des souvenirs, des âmes d'artistes, des anecdotes, des histoires d'autrefois.... Réunis lors d'une visite guidée théâtralisée proposée à tous le dimanche 29 octobre, ces petits bouts de vie ont contribué à une grande création populaire et poétique qui s'est achevée par un grand pique-nique à la Bastide Saint Pierre. Retrouvez prochainement la captation vidéo de la résidence de Stéphanie Slimani à Garéoult sur www.gareoult.fr.

Marie-Paule BREDOUX
Maire Adjointe

Caroline LUCIANI
Conseillère Municipale

Michel GODEC
Conseiller Municipal

MUTUELLE COMMUNALE

Un accès aux soins facilité

Afin de faciliter l'accès aux soins, la Ville de Garéoult a acté fin août, la mise en place d'une mutuelle communale par la signature officielle d'un partenariat avec la Mutuelle JUST et la Compagnie AXA.
L'objectif, permettre à toute personne habitant Garéoult ou y travaillant, de bénéficier de tarifs préférentiels pour sa complémentaire santé, tout en ayant la garantie d'une offre adaptée et de services correspondants aux besoins et au quotidien de chacun.
Pour en savoir plus, il suffit de prendre directement contact avec les conseillers de la Mutuelle JUST et de AXA pour une étude personnalisée gratuite et sans engagement.
Cabinet AXA - Jonathan D'ALLEST - 06 15 90 71 54 - jonathan.dallest@axa.fr
Mutuelle JUST - 0809 546 000 - www.just.fr

Marie-Laure PONCHON
Maire Adjointe

Laurence SOICHET
Conseillère Municipale

Brigitte DUMONT
Conseillère Municipale

NOËL DES AÎNÉS DE 75 ANS ET PLUS

Colis gourmand et goûter spectacle au programme

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale proposera de nouveau un colis gourmand aux aînés garéoultais de 75 ans et plus en complément du traditionnel goûter spectacle offert par la Ville.
Les personnes concernées ont reçu par courrier, les invitations à s'inscrire pour le retrait du colis et pour assister au goûter spectacle. Ils doivent maintenant s'inscrire en Mairie avant le 30 novembre. Si vous êtes concerné(e) mais n'avez pas reçu ce courrier, **veuillez contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 04 94 72 87 12.**

Les enfants ne seront pas oubliés avec cette année encore, la distribution de friandises par le Père Noël dans les écoles, le spectacle de fin d'année organisé avec le soutien financier de la Mairie et les événements proposés en novembre et décembre (à retrouver dans le livret distribué début novembre).

Basile BRUNO
Maire Adjoint

Pascale ULRICH
Maire Adjointe

Florence MILHES
Conseillère Municipale

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Une garéoultaise au grand cœur

Affectée depuis 3 ans en Guadeloupe, Florence FENECH (à gauche sur la photo), garéoultaise d'origine, participera au Raid des Alizés organisée en Martinique du 5 au 12 décembre 2023. Après des mois d'entraînement et de recherche de sponsors, cette gendarme de profession et ses deux coéquipières seront enfin au départ de cet événement solidaire 100% féminine, qui combine le vélo, le canoë, la natation et la course. Si cette aventure tient autant à cœur à Florence, dont l'équipe a dû se démarquer pour faire partie des 75 équipes sélectionnées, c'est qu'elle espère atteindre la ligne d'arrivée pour recueillir un maximum de dons pour l'association Etoiles Bleues. Créée en 2013 suite aux décès d'Audrey Bertaut et Alicia Champion, toutes deux tuées en service lors d'une intervention à Collobrières, l'Association «Etoiles bleues» vient en aide aux enfants orphelins de parents gendarmes.
Pour suivre Florence et son équipe, rendez-vous sur le groupe Facebook Les Raid-Dingues des Iles - Raid des Alizés 2023.

NOUVEAU À GARÉOULT

Le jeu sous toutes ses formes avec le Club des 9 Lunes

Installé à la Maison des Associations, le Club des 9 Lunes propose des soirées jeux en famille ou entre amis chaque vendredi de 18h à 22h. Jeux de société, jeux de cartes, jeux de plateau, jeux de rôle, tournois, soirées à thème ouvertes à tous... le principal objectif de cette association est de sortir du quotidien en s'amusant et de se retrouver autour du jeu. Tout public à partir de 10 ans.
Club des 9 Lunes : 06 44 12 71 98 / 06 77 32 37 26 - clubles9lunes@gmail.com
Attention ! Le Club des 9 Lunes ne propose pas de scrabble, bridge, échecs, tarot... pour ce type de jeux, se rapprocher du Club des Jeux au 06 70 47 48 69.

La tribune de l'opposition

Claudette ROMAN
Conseillère municipale

François HANNEQUART
Conseiller municipal

Anne DUPIN
Conseillère municipale

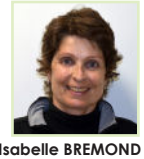

Isabelle BREMOND
Conseillère municipale

Jean-Michel BONNIN
Conseiller municipal

En conseil municipal, un bilan flatteur des réalisations de la majorité nous est présenté. Un autre peut être fait: la Maison Bertrand achetée depuis de nombreuses années n'a toujours pas de destination et tombe en ruine, celle des Notaires en lieu et place de la coopérative laisse place à un ensemble qui défigure l'entrée du village et nous prive d'un foncier pourtant utile. L'aménagement urbain du Mourillon prévu sans concertation fait l'objet d'un réel mécontentement et oblige la majorité à revoir sa copie, l'artificialisation des sols, le changement de destination de terrains protégés ou agricoles (les Cros) pour installer une zone d'activités sont un non-sens et contraires à la protection de l'environnement et au bon vivre à Garéoult. Aucune prospective, pas ou peu de manifestations choisies par la population, pas de concertation, pas de commission d'aménagement. Garéoult doit redevenir un beau village dynamique et moteur pour le canton. Une autre voie est possible!
Anne DUPIN et François HANNEQUART «Construire le devenir, Améliorer l'avenir»
Isabelle BREMOND et Jean-Michel BONNIN

Texte non communiqué

Claudette ROMAN

Jérôme TESSON
Conseiller municipal

Tête de liste et représentant En Avant Garéoult au Conseil Municipal depuis 2014. La page Facebook https://www.facebook.com/enavant.gareoult.56 c'est à la fois, 10 années d'engagement et l'accès à une information traitée de manière factuelle. *Jérôme Tesson «En avant Garéoult»*

PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ

Les documents relatifs au Plan local d'Urbanisme approuvé le 9 octobre 2023 par délibération du Conseil Municipal peuvent être consultés en ligne via le site de la ville www.gareoult.fr. Le dossier est également disponible en mairie dans sa version papier aux heures d'ouverture de la Mairie.
Renseignements : Service Urbanisme - 04 94 72 87 02

DEMANDE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE
Recensement des sinistres

La Ville de Garéoult recense actuellement les propriétaires ayant constaté en 2023 des fissures sur leur habitation, en lien avec la sécheresse. Si vous êtes concernés, vous devez impérativement déposer votre demande complétée de toutes les pièces indiquées avant le 31 décembre 2023 par mail à mairie@gareoult.fr ou par courrier à :
Mairie de Garéoult - Hôtel de Ville - 83 136 GARÉOULT
Les documents à fournir sont les suivants :
Courrier d'accompagnement précisant le lieu, la date et la nature du phénomène,
Copie de la déclaration fournie par l'assureur,
Photos (au format PDF si l'envoi se fait par mail),
Justificatifs qui permettent d'identifier les dégâts subis.
Les dossiers complets seront ensuite transmis dans le courant du mois de janvier à la Préfecture afin d'engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle -aléa sécheresse- réhydratation (MTD) des sols au titre de l'année 2023.
Renseignements complémentaires auprès du Secrétariat général de la Mairie : 04 94 72 87 13/04 84 79 02 86

FRANCE RÉNOV' vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique

Vous avez un projet de rénovation et souhaitez bénéficier d'une aide neutre et gratuite? Un conseiller COFOR ALEC 83 / France Rénov' est à votre disposition pour vous apporter des informations et conseils sur l'efficacité et la rénovation énergétique ainsi que sur les aides financières disponibles.
Des permanences France Rénov' sont organisées chaque mois sur le territoire de la Provence Verte selon un planning établi.
Renseignements et prise de rendez-vous au 04 94 99 17 25
https://france-renov.gouv.fr

DON DU SANG - 1 heure pour changer 3 vies

Chaque année, près d'un million de malades est soigné grâce aux dons du sang. Les besoins sont quotidiens avec 10 000 dons nécessaires chaque jour. C'est pourquoi l'Etablissement Français du Sang organise des collectes au plus proche des habitants. À Garéoult, elles sont proposées toutes les 8 semaines grâce à l'aide des bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang du Val d'Issole. La prochaine collecte aura lieu le **MARDI 21 NOVEMBRE** à la Maison de Garéoult.
Pour vous y inscrire, rendez-vous sur https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

CAMBRIOLAGES - Pour les éviter, la vigilance s'impose

Que l'on soit absent de son domicile quelques heures ou plusieurs jours, la prudence et la vigilance sont de bons réflexes à adopter au quotidien pour éviter les cambriolages et tentatives d'effraction. Pour le bien de tous, il est également important de signaler tous les faits suspects à la Police Municipale ou à votre référent participation citoyenne si votre quartier est couvert par le dispositif.
Renseignements : Police Municipale (Place du général de Gaulle) - 04 94 80 94 94